



Ville de Fleury-les-Aubrais

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 045-214501470-20240826-DEL2024_079-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU LUNDI 26 AOUT 2024

Délibération n°2024_079

3) Modification de la composition des commissions municipales

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six août, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais était réuni dans la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire, par suite d'une convocation individuelle en date du **19 août 2024** annoncée au public, conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

Présent.e.s :

Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Mélanie MONSION, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Bernard MARTIN, Mme Guylène BORGNE, M. Michel BOITIER, Mme Evelyne PIVERT, M. Alain LEFAUCHEUX, M. Thierry METAIS, Mme Tetiana GOUESLAIN, Mme Karine PERCHERON, M. Edoukou BOSSON, M. Sébastien VARAGNE, Mme Martine ROUET-DAVID, Mme Barbara NUGOU, M. Philippe RICHARD, Mme Isabelle MULLER, M. Rémi SILLY, Mme Sandra DINIZ SALGADO, M. Nicolas LE BEUZE, M. Éric BLANCHET, M. Stéphane KUZBYT, Mme Christine BOUR

Absent.e.s avec pouvoir :

M. Johann FOURMONT (donne pouvoir à M. Bernard MARTIN), M. Hervé DUNOU (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), Mme Christelle BRUN-ROMELARD (donne pouvoir à Mme Carole CANETTE), M. Benjamin DELAPORTE (donne pouvoir à Mme Mélanie MONSION), M. Patrice AUBRY (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), Mme Isabelle GUYARD (donne pouvoir à M. Michel BOITIER), M. Zouhir MEDDAH (donne pouvoir à Mme Marilyne COULON), M. Maxime VITEUR (donne pouvoir à M. Rémi SILLY)

Absent.e.s :

Mme Sandra SPINACCIA, M. Bienvenu François NIOMBA DAMINA

Mme Barbara NUGOU remplit les fonctions de secrétaire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35

Présents : 25

Votants : 33

Ville de Fleury-les-Aubrais

VIE INSTITUTIONNELLE

3) Modification de la composition des commissions municipales

Mme CANETTE, Maire, expose

Suite à la démission de Mme Valérie Pereira et l'installation de M. Philippe Richard en qualité de conseiller municipal, il convient d'actualiser la composition des commissions municipales.

Vu le Code général des collectivités territoriales, en notamment l'article L.2121-22 relatif aux modalités de constitution et de fonctionnement des commissions municipales,

Vu la délibération n°2024/036 du Conseil municipal du 27 mai 2024 portant modification des commissions municipales,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- adopte la modification de la composition des commissions municipales :

Commission 1 - éducation - petite enfance - jeunesse - sport - handisport - culture - vie associative - évènementiel - mémoire - patrimoine historique	
Présidente	Carole CANETTE
Membres	Mélanie MONSION, Guylène BORGNE, Grégoire CHAPUIS, Christelle BRUN- ROMELARD, Bernard MARTIN, Marilynne COULON, Sébastien VARAGNE, Martine ROUET-DAVID, Edoukou BOSSON, Evelyne PIVERT, Alain LEFAUCHEUX, Isabelle GUYARD, Tetiana GOUESLAIN, Michel BOITIER, Zouhir MEDDAH, Karine PERCHERON, Barbara NUGOU, M. Philippe RICHARD, Rémi SILLY, Isabelle MULLER, Christine BOUR

Commission 2 - solidarités - santé - handicap - sécurité - démocratie - état civil - logement - copropriétés - lien intergénérationnel	
Présidente	Carole CANETTE
Membres	Guylène BORGNE, Grégoire CHAPUIS, Christelle BRUN-ROMELARD, Mélanie MONSION, Johann FOURMONT, Benjamin DELAPORTE, Marilynne COULON, Hervé DUNOU, Evelyne PIVERT, Alain LEFAUCHEUX, Isabelle GUYARD, Michel BOITIER, Sandra SPINACCIA, Edoukou BOSSON, Barbara NUGOU, Rémi SILLY, Maxime VITEUR, Eric BLANCHET, Bienvenu François NIOMBA DAMINA

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le

ID : 045-214501470-20240826-DEL2024_079-DE

Commission 3 - urbanisme - transition écologique - espaces verts - patrimoine bâti - coopération économique - ERP - DSI

Présidente	Carole CANETTE
Membres	Johann FOURMONT, Bruno LACROIX, Benjamin DELAPORTE, Bernard MARTIN, Hervé DUNOU, Karine PERCHERON, Thierry METAIS, Alain LEFAUCHEUX, Martine ROUET-DAVID, Tetiana GOUESLAIN, Zouhir MEDDAH, Patrice AUBRY, M. Philippe RICHARD, Sandra DINIZ SALGADO, Nicolas LE BEUZE, Eric BLANCHET, Bienvenu François NIOMBA DAMINA

Commission 4 - finances - ressources humaines

Présidente	Carole CANETTE
Membres	Bruno LACROIX, Bernard MARTIN, Hervé DUNOU, Benjamin DELAPORTE, Grégoire CHAPUIS, Patrice AUBRY, Sébastien VARAGNE, Evelyne PIVERT, Sandra SPINACCIA, Thierry METAIS, Rémi SILLY, Nicolas LE BEUZE, Stéphane KUZBYT

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 27 août 2024

Pour la Maire,
La Directrice générale des services
Florence FRESNAULT



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : **27 AOUT 2024**

Publié le : **28 AOUT 2024**

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.
- Saisine possible par l'application informatique « télérécourts citoyens » sur le site internet

<https://www.telerecours.fr>

